



10 % la NATURE prend sa part

42^{ème} CONGRÈS DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

Du 3 au 6 avril 2024 à Seignosse (Landes)

BILAN





RÉSUMÉ

Près de 400 agents des réserves naturelles, partenaires, élus et experts, venant des quatre coins de France, se sont réunis du 3 au 6 avril 2024 à Seignosse dans les Landes pour le 42^{ème} congrès des réserves naturelles co-organisé avec le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels des Landes. Au cours de conférences, d'ateliers, de visites sur le terrain et de temps conviviaux, ils ont pu échanger sur le sujet de la protection forte de la nature en France. Ce congrès a été l'occasion de réaffirmer la place des réserves dans les politiques publiques, leur lien aux territoires, leur rôle de sentinelle pour accompagner la transition écologique, la complémentarité de cet outil avec les autres outils de protection de la nature et ce, dans un contexte évolutif et de changements globaux.

CHIFFRES CLÉS

4,5 jours de rencontres
et d'échanges

394 participants

65 nouveaux participants

36 intervenants

11 mini-forums thématiques

13 ateliers collaboratifs régionaux

15 visites de terrain

4 spectacles

25 partenaires techniques
ou financeurs

TEMPS FORTS

L'**accueil** du Syndicat mixte de gestion des milieux naturels des Landes

La **table ronde** animée par Denis CHEISSOUX, regards croisés autour de la protection forte

La **présentation commune des commissions**

Les **stands des commissions**

L'**assemblée générale** de RNF

La **lettre ouverte des collégiens** de Labenne

L'**intervention des têtes de réseaux** (État, Conservatoire du littoral, Fédération des conservatoires d'espaces naturels, Réserves naturelles de France)

LES MINI-FORUMS, UN PANEL D'APPROCHES SUR LA PROTECTION FORTE DE LA NATURE

Le programme Lagunes des Landes : quand la préservation de la biodiversité doit composer avec la propriété privée

Pour préserver les lagunes dispersées au cœur du massif forestier (80 % privé), le département des Landes appuyé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne a mobilisé les propriétaires : signature de conventions de partenariat (5 ans) avec les privés, de conventions N40 (politique ENS) avec les communes et d'une Obligation réelle environnementale sur 90 ans.

Les Obligations réelles environnementales (ORE) : un nouvel outil juridique de protection complémentaire aux réserves naturelles

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont investis sur les ORE depuis la loi Biodiversité (2016). En 2024, les CEN ont signé plus de 43 ORE. La plupart ont un objectif d'inscrire sur le long terme la protection de la biodiversité liée à un mode d'exploitation agricole vertueux. Cet outil juridique peut permettre de sécuriser des parcelles en RNR notamment.

Intervention de l'Agence de l'eau Adour-Garonne en faveur de la fonctionnalité des milieux naturels

L'Agence de l'eau Adour-Garonne a pu s'entretenir avec un public de passionnés et sait pouvoir compter sur eux pour protéger les milieux humides vulnérables au changement climatique dans un Bassin qui connaît des modifications hydrologiques majeures.

Pilotage et animation, partenariat et concertation autour de la création-extension des réserves naturelles : freins et leviers, exemple de la Réserve naturelle des Sept-Îles

La Réserve naturelle des Sept-Îles s'étend désormais sur 19 700 ha, offrant une biodiversité exceptionnelle, notamment marine. Située près de Perros-Guirec, elle est gérée par l'État et la LPO. Cette extension, résultat d'une concertation et d'une stratégie décennale, inclut une zone protégée de 130 ha autour de l'île Rouzic, emblème de la protection environnementale en France.

Les périmètres de protection, zones tampon : des outils au service de la fonctionnalité des réserves naturelles ?

En 2024, seules 2 RNR ont un périmètre de protection en France. Cet outil est essentiel pour renforcer la préservation des réserves. Il offre une réglementation souple, favorisant l'acceptation des projets et implique les conseils municipaux et les propriétaires pour une gestion collective et une biodiversité fonctionnelle.



Droits de la nature : une nouvelle approche complémentaire de la protection des milieux naturels au service de la protection forte. L'exemple d'écriture des droits de la Bièvre

Présentation des enjeux éthiques, politiques et juridiques de la reconnaissance des droits de la nature, dans le but de compléter les approches existantes de la préservation des milieux naturels. Des pistes d'expérimentation ouvertes aux réserves naturelles ont été mises en lumière à travers un retour d'expérience de la Réserve naturelle des Étangs et rigoles d'Yveline.



Qu'est ce que la protection forte à l'international ? Une pièce en trois actes

L'équipe internationale de RNF a engagé un débat avec les participants sur la protection forte dans le monde et la position de la France sur ce sujet, en présentant les outils de protection forte déployés dans trois pays : Madagascar, l'Afrique du Sud et la Chine.

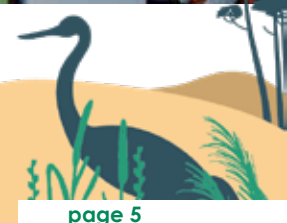
Mobilisation des outils RNF, diagnostic d'ancrage territorial

Un retour d'expérience sur le diagnostic d'ancrage territorial réalisé sur la Réserve naturelle géologique des carrières de Tercis-Bains a permis d'évoquer les pièges à éviter avant de débuter un DAT sur un espace naturel protégé.

En explorant les notions d'appropriation par les acteurs locaux et d'intégration au territoire, et grâce à la boîte à outils en ligne proposée par RNF, les gestionnaires ont la capacité de mieux maîtriser les pressions anthropiques qui influent sur leurs objectifs de conservation.

Les Aires éducatives en lien avec les réserves naturelles : des outils de mobilisation des scolaires

L'Aire éducative est un outil sur lequel les réserves naturelles peuvent s'appuyer pour aider les acteurs locaux à s'approprier et accepter la présence d'un espace protégé sur son territoire et ainsi faciliter son ancrage territorial.



ZOOM SUR LES VISITES DE TERRAIN

Les congressistes se sont rendus dans plusieurs sites naturels des Landes et du Pays Basque afin de prendre concrètement connaissance des actions réalisées sur ces sites en termes de gestion, de protection et de sensibilisation.



La Réserve naturelle d'Errota Handia, un havre de paix "particulier" sous protection forte à la naissance d'une stratégie territoriale

Les participants ont découvert l'histoire de ce site (classé en 2001 en réserve naturelle volontaire puis en RNR en 2008), les milieux humides du Pays Basque, la trame verte et bleue, et le périmètre d'intégration territoriale.



La Réserve naturelle de Tercis-les-Bains : découverte et valorisation pédagogique des différents patrimoines de la Réserve et gestion pastorale adaptée à des enjeux diversifiés de conservation

Sur ce site de 44,80 ha reconnu comme une référence géologique de l'histoire de la Terre, plusieurs thèmes ont été abordés : le processus de classification en RNR, l'ancrage territorial, la valorisation des patrimoines géologique et biologique (réalisation d'un sentier d'interprétation).



Domaine d'Abbadia, police sur aire protégée terrestre et maritime

Au cours de cette visite, plusieurs sujets ont été abordés : la police sur un site naturel (dont le procès-verbal électronique), la domanialité publique terrestre et maritime, ainsi que le statut du site, appartenant au Conservatoire du littoral.



Les lagunes de Rivière : illustration du programme départemental en faveur des lagunes soutenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne

Les participants se sont immergés dans ce milieu typique landais, composé d'un ensemble de 3 lagunes abritant des espèces remarquables. La protection par la maîtrise foncière était au programme !



La Réserve naturelle du Marais d'Orx : comment concilier la préservation d'un espace naturel sensible et l'accueil du public sur un territoire à forte attractivité touristique

Les travaux de valorisation et d'aménagement pour l'accueil du public réalisés en 2015 ont été présentés, mais aussi la mise en valeur touristique, la réglementation et la pédagogie en lien avec les partenaires touristiques. L'occasion également de mettre en lumière le projet de réintroduction du Balbuzard pêcheur !



Les Barthes de l'Adour, site Natura 2000 et Espace Naturel Sensible vers un statut de protection forte... Ou pas ?

Découverte du fonctionnement de ce site Natura 2000 animé depuis plus de 20 ans, observation de la faune et discussion autour des statuts de protection ont rythmé cette visite !



La Réserve naturelle du Marais d'Orx en projet d'extension : relations entre acteurs sur un site ornithologique majeur face aux défis du changement climatique et des enjeux du territoire

À vélo, les participants ont découvert certains lieux du site pour comprendre plus concrètement le projet d'extension de 185 ha et les enjeux associés : protection forte, accueil de l'avifaune, continuité écologique, espèces exotiques envahissantes...



Les tourbières de Mées, bientôt 30 ans de gestion et de restauration, dans un territoire en mutation

Site classé Natura 2000, les tourbières de Mées sont composées d'un ensemble de tourbières de différentes tailles et abritent une diversité d'espèces dans un milieu landais peu commun. Les participants ont découvert ces enjeux et ont échangé sur le statut. Une protection plus forte que Natura 2000 serait-elle nécessaire ?



La Réserve naturelle du Courant d'Huchet : sa faune, sa flore, son histoire et sa gestion

En marchant jusqu'à l'embouchure du courant d'Huchet, les participants se sont intéressés à la fréquentation touristique, à la gestion des macro-déchets, à la maîtrise foncière, à l'érosion marine, à la gestion forestière et à la continuité écologique.



Promenade en barque sur le courant d'Huchet : retour d'expérience sur la gestion partenariale d'un cours d'eau

À bord d'une barque, le groupe a découvert le courant d'Huchet, ce petit fleuve côtier aux milieux variés et à l'embouchure non stabilisée par des travaux d'endiguement.



Géologie et écologie de la Réserve naturelle d'Arjuzanx

Cette visite est revenue sur la création de la Réserve naturelle d'Arjuzanx. Classé en 2022, ce site, anciennement exploité pour l'extraction de lignite, présente une grande richesse de paysages, d'habitats et d'espèces. L'occasion d'aborder l'écologie de renaturation !



Pédagogie du lieu : découvrir la réserve naturelle d'Arjuzanx

En canoë, les participants ont eu la chance de traverser le lac d'Arjuzanx. Lors de cette sortie, la politique de valorisation d'un espace naturel a été présentée, ainsi que la stratégie d'accueil, l'aménagement touristique, l'ancrage territorial et la gestion de la fréquentation.



MAIN'tenant la Nature ! : La Langue des Signes Française (LSF), support de communication non verbale

En immersion dans la découverte "sourde", le groupe a profité d'une animation en langue des signes pour parcourir la Réserve naturelle de l'Étang Noir. Depuis plusieurs années un travail sur l'accessibilité est mené sur ce site pour varier les approches en fonction des publics notamment en situation de handicap.



Un territoire, des acteurs, des enjeux... venez à leur rencontre, on a un plan !

Hop, sur leurs vélos à assistance électrique, les participants ont réalisé un parcours de plusieurs escales autour et dans la Réserve naturelle de l'Étang Noir pour parler d'ancrage territorial, de protection forte, de continuités écologiques, d'atlas de zones humides, de réseaux d'acteurs et d'élus, de police de l'environnement...



Gestion de la dune domaniale : histoire de la création dunaire, technique de gestion, faune et flore dunaire, conclusion par la visite d'une zone en libre évolution

Au cours de la sortie, différents thèmes ont été abordés : l'érosion dunaire, la libre évolution, la gestion douce, et le projet Life AdaptO porté par le Conservatoire du littoral (propriétaire du site). Ce site est couvert par un plan de gestion multisites dont les principaux objectifs visent à accompagner les évolutions des milieux naturels face aux changements climatiques, renforcer la richesse paysagère etc.

LA VIE ASSOCIATIVE DE RNF

L'assemblée générale

Élection du Conseil d'administration et du bureau de RNF

Le 5 avril 2024, lors de l'assemblée générale de RNF puis lors d'un Conseil d'administration statutaire, les élections se sont tenues et ont permis de renouveler partiellement les membres du Conseil d'administration et de constituer, pour l'année à venir le bureau de l'association.

Ce dernier demeure inchangé avec **Luc TERRAZ**, bénévole sur la Réserve naturelle de l'Île du Girard, conservant la présidence de l'association de RNF. **Michel DELMAS**, représentant le CEN Savoie, gestionnaire de la Réserve naturelle d'Aiguebelette, **Julie BERTRAND**, directrice de l'association ADENA qui gère la Réserve naturelle du Bagnas, tous deux, vice-président et vice-présidente de RNF. **Fabienne PUYO-SAVARY**, représentant le SMGMN, gestionnaire de trois réserves naturelles des Landes, conserve son rôle de trésorière de RNF. Enfin, **Raphaël BILLÉ**, représentant la Tour du Valat, gestionnaire de la Réserve naturelle Tour du Valat, porte un nouveau mandat de secrétaire de l'association.

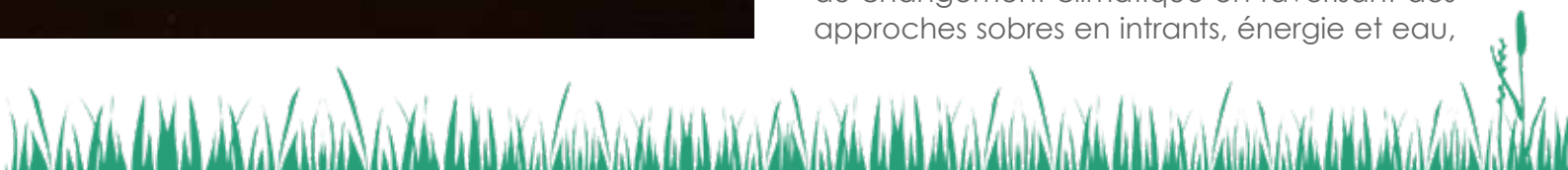
Les motions votées

MOTION POUR DONNER DE L'AMBITION À LA PROTECTION FORTE EN FRANCE

La France ambitionne de couvrir 30 % du territoire national terrestre et des eaux marines par des aires protégées dont 10 % sous protection forte. En avril 2024, la France compte 33,3 % d'aires protégées dont 4,2 % en protection forte. Depuis 2021, des évolutions législatives ont introduit une nouvelle approche de la protection forte. Ce nouveau dispositif peut infléchir les ambitions de création des espaces protégés réglementaires gérés au profit de dispositifs moins protecteurs. RNF demande notamment des moyens et un partage de l'État et des Régions pour atteindre 500 réserves naturelles d'ici 2030 (représentant 5 % du territoire national en réserves naturelles) et pour conforter le réseau existant, une méthode nationale pour accompagner la désignation des Zones de protection forte (ZPF), une promotion de l'outil "Obligation réelle environnementale" (ORE) auprès des autorités de classement des réserves naturelles.

MOTION POUR CONCILIER AGRICULTURE ET CONSERVATION DE LA NATURE EN ZONES DE PROTECTION FORTE

Cette motion rappelle l'importance de réaffirmer l'interconnexion entre biodiversité et agriculture. Actuellement, 63 % des réserves naturelles, soit 277 d'entre-elles, abritent des activités agricoles, principalement extensives : pâturage et fauche de prairies semi-naturelles, maraîchage, culture de céréales... Face au déclin de la biodiversité, en grande partie lié à l'usage de pesticides, RNF s'engage à définir une stratégie pour promouvoir une agriculture durable au sein des réserves naturelles visant un objectif 0 phyto d'ici 2030. RNF demande notamment aux politiques publiques d'aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique en favorisant des approches sobres en intrants, énergie et eau,



de réactiver le plan Ecophyto pour réduire de 50 % l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2030, de maintenir de l'ambition de 4 % de jachères, de déployer l'agriculture biologique et l'agroécologie dans les aires protégées.

MOTION SUR LA PROTECTION DU LOUP GRIS (CANIS LUPUS) DANS LES RÉSERVES NATURELLES

Classé vulnérable dans la liste rouge des espèces menacées de France, le Loup gris est strictement protégé par la Convention de Berne. Il joue un rôle écologique essentiel sur la dynamique des ongulés et la préservation des forêts. RNF, avec son groupe Loup-Lynx dédié, propose des actions concrètes d'études, de recherche ou d'expérimentation et de gestion de l'espèce. Les agents des réserves naturelles participent activement au suivi officiel du loup, piloté par l'Office français de la biodiversité. Aussi, RNF demande au gouvernement l'interdiction de tirs de défense à l'ensemble des réserves naturelles, quel que soit leur statut (nationale, régionale, de Corse), et réaffirme la nécessité de conserver le statut de protection du loup au niveau européen et international.

MOTION SUR LES DROITS DE LA NATURE DANS LES RÉSERVES NATURELLES

Pour les auteurs et autrices du texte, il était essentiel de rappeler que "la mise en place des droits de la nature dans les réserves naturelles pourrait contribuer à réglementer les nouvelles pratiques, réconcilier l'humain et la nature, responsabiliser les citoyens et citoyennes, atténuer la vulnérabilité des réserves naturelles face au changement climatique, permettre de prendre de nouvelles mesures conservatoires visant à faire respecter les besoins essentiels de la nature". Les membres du réseau souhaitent que RNF poursuive son engagement pour intégrer les droits de la nature dans les réserves naturelles, que ce soit sur les axes juridique, scientifique, pédagogique, en matière de gouvernance ou dans d'autres do-

maines, en lien avec les commissions de RNF. Les membres du réseau demandent à RNF de travailler notamment à faire évoluer les textes législatifs afin d'y intégrer les droits de la nature.

MOTION SUR L'AMÉLIORATION DES PROCESSUS DE RENFORCEMENT D'UN ACTE DE CLASSEMENT

Les réserves naturelles, outil de protection forte, sont efficaces pour conserver la biodiversité et la géodiversité face aux principales menaces d'origine anthropique et favoriser la résilience des écosystèmes face aux changements globaux. Toutefois, elles sont confrontées à de nombreux défis : changement climatique, émergence de nouvelles pratiques, hyper-fréquentation... Certaines activités, si elles ne sont pas réglementées dans l'acte de classement, sont difficiles à régler. La révision d'un acte de classement est également compliquée. C'est pourquoi, RNF demande que toutes pratiques et activités existantes ou nouvelles, non identifiées dans l'acte de classement et mettant en danger les intérêts définis dans l'article L332-1, puissent être réglementées ou interdites par les autorités de tutelle.

>>> Consulter les motions

HOMMAGE À MICHEL LEENHARDT

Lors de l'assemblée générale de RNF, Michel MÉTAIS a rendu hommage à Michel LEENHARDT, co-fondateur de l'association, décédé en mars 2023. L'occasion de rappeler qu'il a occupé de nombreuses fonctions les 10 premières années d'existence de RNF dont celle de Président de 1982 à 1983 puis de 1988 à 1990.



Les temps des commissions et des groupes

Commission Patrimoine biologique (PB)

Après un hommage à trois anciens conservateurs impliqués dans le réseau, la plénière a été l'occasion de présenter 5 projets en cours à RNF (habitats, rhopalocères, pollinisateurs, PSDRF, effet réserve). Le nouveau COPIL a été élu, avec l'arrivée de 3 nouveaux membres. Enfin, dans la continuité du séminaire sur les nouvelles technologies de l'automne 2023, 3 intervenants extérieurs ont pu présenter leurs projets innovants : pièges photo aquatiques, télédétection des lagunes et utilisation du drone en réserve naturelle.

Pôle forêt

Après une présentation des avancées sur des sujets institutionnels et quelques projets en construction, les échanges se sont concentrés sur la thématique incendie avec les interventions de Eric RIGOLOT (INRAE) pour des aspects scientifiques, et du colonel LHOTE (SDIS40) pour les techniques de lutte.

Pôle littoral

Un bilan 2023 et les principales actions en cours ont été présentés à la trentaine de participants. Un quiz portant sur le Pôle Littoral et l'Observatoire du patrimoine naturel littoral (OPNL) a pu agrémenter ce temps d'échange qui s'est terminé par une présentation de la [nouvelle plateforme web](#) dédiée aux contributeurs et partenaires de l'OPNL et par une vidéo portant sur l'OPNL, en cours de finalisation.



Commission Patrimoine géologique (PG)

Un congrès, c'est d'abord l'occasion de réunir des membres aux profils très divers. Dès leur arrivée, les participants ont pu s'emparer de la dernière production de la commission : le portrait 2024 du patrimoine géologique des réserves naturelles. La plénière a ensuite rassemblé habitués et nouveaux inscrits en quête d'échanges sur la gestion du patrimoine géologique. Toujours aussi précieux, le « temps stands » a permis de présenter les outils de sensibilisation et les projets aux congressistes. Une « Boîte à idées 2030 » a été mise à disposition.

Commission Professionnalisation et police de l'environnement (PPE)

Ce temps de rencontre a été consacré à la feuille de route de la commission PPE. Sur la base d'un bilan à mi-parcours, des ajustements des axes de travail et actions à mener ont été proposés. En format ateliers, les participants ont été invités à échanger, réagir sur les ajustements proposés. Dans la foulée, s'est tenu le stand de la commission permettant de valoriser les actions et outils élaborés sur les volets sécurité, signalétique réglementaire, juridique. Un grand merci aux membres du COPIL pour leur mobilisation !

Rencontre des agents commissionnés et assermentés

La plénière d'ouverture a été l'occasion de revenir sur les différents outils mis à disposition des agents commissionnés et assermentés des réserves naturelles par RNF. Puis, sur la base d'un exemple d'infraction en réserves naturelles, chaque étape d'une procédure judiciaire a pu être abordée. La présentation de chacune de ces étapes s'est accompagnée de recommandations. Ce temps plénier a été suivi d'ateliers approfondissant certains champs (procédure judiciaire, audition libre, TA, OSCEAN). Un grand merci aux différents intervenants (COPIL de la commission, Fabrice CARTONNET et Philippe BARRIEU de l'OFB).



La Nature (ESN)

Moment de rencontre et de partage, la plénière a réuni des participants de plus de 25 ans à seulement quelques semaines d'ancienneté. Elle fut l'occasion de mettre en lumière 3 projets : outil de médiation en langue des signes, jeu de plateau de la Réserve naturelle de Saint-Martin et mutualisation de fiches pédagogiques. Un atelier consacré au lien entre gestionnaires et éducation nationale a clôturé les échanges. Formation des enseignants, agrément du ministère et projets d'éducation des réserves naturelles y ont notamment été abordés.

Commission Territoires et développement durable (TDD)

Au-delà d'un temps d'inter-connaissance entre les participants, cette séance a permis de partager et de recueillir les contributions autour des trois axes de travail de la commission : ancrage territorial, bien commun et empreinte environnementale.

Sujets au cœur des stratégies actuelles, les actions à venir de la commission nécessitent de se positionner de manière pertinente et efficace. Plusieurs champs de travail ont été proposés, notamment autour de l'appropriation et de la valorisation des travaux menés, la décarbonation dans les aires protégées, l'atténuation, le management environnemental, la mobilisation citoyenne, etc. Le projet Valeurs ajoutées des réserves naturelles en Nouvelle-Aquitaine, doit permettre d'ouvrir ces champs de réflexion.

Groupes des COR-REP et des Régions

Un premier temps commun a permis d'échanger autour des COP régionales et de la déclinaison territoriale de la stratégie nationale des aires protégées 2030. Ces deux chantiers structurants portent l'ambition de placer 10 % du territoire en protection forte et représentent une opportunité pour réaffirmer la place des réserves naturelles et déployer des actions structurantes pour le réseau. Le Groupe des



COR-REP s'est ensuite réuni pour identifier les thèmes prioritaires nécessitant une note de positionnement de RNF en appui aux COR-REP et s'est interrogé collectivement sur les forces et faiblesses de la structuration en Région afin d'accompagner la traduction opérationnelle de la stratégie de territorialisation. Le Groupe des Régions de son côté a travaillé une feuille de route à trois ans en identifiant les chantiers prioritaires. La Région Grand Est a également présenté au groupe sa stratégie de création et d'extension de RNR.

Groupe des Organismes gestionnaires (OG)

La rencontre des organismes gestionnaires (OG) de réserves naturelles a été l'occasion de partager les chiffres clés, les besoins et actions à engager au sein du groupe et de mieux appréhender la place des OG dans la stratégie de territorialisation du réseau. Le fonctionnement du groupe a été validé. Il est proposé d'engager en 2025 une expérimentation de structuration d'un réseau d'OG en Région. La Région Normandie se propose d'être Région pilote.

Groupe Outre-mer (GOM)

Les rendez-vous à distance sont calés pour les 12 prochains mois pour le Groupe Outre-mer (GOM). Lors de la rencontre annuelle du GOM, qui précède le congrès des réserves naturelles, les membres ont pu exprimer leurs attentes de ce groupe, ainsi que leurs besoins. Des webinaires, des cafés outremer, un annuaire des membres, ainsi qu'une liste de diffusion pour les conservateurs : tous ces outils ont été identifiés pour faciliter les échanges et mieux prendre en compte les problématiques du GOM au sein du réseau.

RETOUR EN IMAGES









ZOOM SUR LES TEMPS CULTURELS



Les quatre musiciens du groupe **Oriès** ont chauffé la piste, le jeudi 4 avril, en proposant des danses de bal trad' (rondeau, mazurka, valse, bourrées, congo, cercle circasien...).



Les **Incognitos**, accompagnés de leur batterie et de leurs instruments à cuivre, ont poursuivi le show, avec une grande variété de genres musicaux : ska, rock, musiques latines et traditionnelles, New Orleans, variété française et internationale... De quoi ravir les danseurs et danseuses !



Impressionnant et élégant, le groupe folklorique d'**échassiers**, une tradition culturelle landaise, a émerveillé les congressistes le 5 avril avec un spectacle de danses et de musiques, à couper le souffle !



Sur scène, les cinq chanteuses du groupe **Arrenilhet** ont fait découvrir le chant polyphonique aux congressistes. Sans accompagnement instrumental et en dialecte local, elles ont réalisé une magnifique performance !

MERCI À TOUTES ET TOUS



Merci à tous les participantes, participants, intervenantes et intervenants.

Merci à toutes les personnes ayant participé à l'organisation de cet événement.

Merci aux partenaires techniques

Merci aux partenaires financeurs



Réalisation
RNF - avril 2024

Crédits photos

Yann SELLIER, Célia DELPEYROUX, Victoire ROBINEAU, Lou-Lyne LÉCONTE, Cindy BEYER, Corentin GUINAULT, Réserve naturelle Étang Noir, RNF